

PF-CRE-887 SST - Devenir formateur en sauvetage secourisme du travail

Inscription sur SOFIA et dossier de candidature spécifique

Campagne d'inscription du 02 au 18 juin 2025.

Après votre inscription via SOFIA, votre candidature sera examinée par les responsables du centre ressources ES&ST. Pour finaliser ce processus, vous devrez leur envoyer par mail à esetst@ac-creteil.fr au plus tard le 30 juin, un dossier contenant les éléments suivants :

- Votre demande d'inscription
- Une lettre de motivation visée par votre chef d'établissement (tampon de l'établissement et signature du chef au bas de votre lettre)
- Un curriculum vitae
- Une photocopie de votre carte nationale d'identité recto-verso.
- Les photocopies des prérequis ou équivalents (SST ou PSC, PSE1, PSE2).

Votre courriel portera impérativement dans la zone « objet » la mention suivante : Candidature au parcours PF-CRE-887 SST - Devenir formateur en sauvetage secourisme du travail

Ce parcours s'adresse aux personnels désirant accompagner les élèves, étudiants, apprentis et adultes dans l'acquisition des compétences essentielles en matière de secours. (Certification de Sauveteur Secouriste du Travail)

Public Concerné :

- Enseignants de lycées professionnels et lycées généraux et technologiques,
- Enseignants de collèges avec SEGPA
- Personnels infirmiers dans les lycées professionnels.

Conditions de candidature

- Avoir le SST de base ou équivalent
(Possibilité de s'inscrire au SST de base si vous n'avez pas les prérequis)
- Avoir les prérequis en Prévention des Risques Professionnels
 - Pas d'inscription possible en candidature individuelle. Le cas échéant, si vous ne disposez pas de ces prérequis et si vous êtes retenu au parcours, les responsables du centre ressources vous y feront convoquer en public désigné. Formation de 3 jours.

Deux possibilités s'offrent à vous en fonction de votre profil

- Vous êtes **déjà formateur PSC** et souhaitez devenir formateur SST, vous candidatez pour l'unité 2 : **Unité 2 : Formation au monitorat pour les personnels déjà formateurs PSC (de 5 à 8 jours selon les pré-requis détenus)**. Vous devez dans ce cas-là envoyer **une copie de votre certification de formateur PSC au centre ressources ES&ST**.

Plus 3 jours de formation obligatoire en public désigné sur la Prévention des Risques Professionnels si vous n'avez pas ces prérequis.

- Vous **n'êtes pas formateur PSC**, vous candidatez sur l'unité 1 : **Unité 1 : Formation au monitorat pour former au SST (de 9 à 12 jours, selon les pré-requis détenus)**.

Durée du parcours

- **Vous êtes déjà formateur PSC** : de 5 à 8 jours de formation (selon que vous disposez ou non des prérequis).
- **Vous n'êtes pas formateur PSC** : de 9 à 14 jours de formation (selon que vous disposez ou non des prérequis)

UNITE 1 : : Formation au monitorat pour former au SST			
DATE	MODULE	LIEU	FORMATEURS
Jeu16 octobre ven 7, ven 14, jeu 20 ven 21, ven 28 novembre jeu 4, ven 5 décembre	86334 G1	Choisy LP Jacques Brel	Karim Cannizzaro Sylvana Bordeau
EVALUATION vend 12 décembre	86334 G1	Choisy LP Jacques Brel	Sophie Lanners Karim Cannizzaro
Ven 30 jan ven 6, ven 13, ven 20 février, lun9, vend 13mars jeu19 et ven 20 mars	86334 G2	Tournan en Brie ?	Véronique Limandas David Turon
Eval 27 mars	86334 G2	Tournan en Brie ?	Véronique Limandas Karim Cannizzaro

UNITE 2 : : Formation au monitorat pour les personnels déjà formateurs PSC			
DATE	MODULE	LIEU	FORMATEURS
Jeu 26 et vend 27 mars lundi 30 mars et vend 3 avril	88335 G1	Villepinte LPO Jean Rostand	Aurelie Turon David Turon
Eval Vend 10 avril	88335 G1	Villepinte LPO Jean Rostand	David Turon Karim Cannizzaro